

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

(reconnue d'intérêt général)

Conseil d'administration

Président.....	M. Denis ROLLAND
Vice-présidents.....	M. Alain MORINEAU M. Maurice PERDEREAU M. René VERQUIN
Trésorier.....	M. Pierre VERCOLLIER
Secrétaire.....	M. Georges CALAIS
Bibliothécaire.....	M. Pierre MEYSSIREL
Archiviste.....	M. Maurice PERDEREAU
Membres.....	Mme Pascale JACQUES Mme Monique JUDAS-URSCHEL Mme Nadia MARTIN Mme Jeannine VERCOLLIER M. Rémi HEBERT M. Jean-Marc WINTREBERT

Activités de l'année 2009

Communications

25 JANVIER : *Deux conférenciers nous emmènent de l'ancien régime à la tombe du lieutenant Mary.*

Après un bref rappel de la disparition de l'ancien régime, vieil édifice construit par 50 générations depuis la chute de l'Empire romain, et de l'avènement de la Révolution et de l'Empire, M. Jean-Baptiste Magrou évoque plus particulièrement les années 1814 et 1815. Les différentes péripéties du règne de Napoléon conduisent à une impossibilité de s'entendre avec les monarchies européennes. De ces coalitions, l'Europe en sortira affaiblie, les monarchies renforcées, la France exsangue, l'Angleterre glorifiée et promise à devenir le plus grand pays que l'Europe ait connu. La retraite de l'armée française après Waterloo est l'occasion de quelques combats en forêt de Villers-Cotterêts et, à ce propos, Mme Michèle Sapori explique les raisons de la présence de la tombe du lieutenant Mary décédé lors d'une escarmouche avec un corps prussien, le 28 juin 1815. La plupart des militaires morts à la fin du Premier Empire sont enterrés

dans des sépultures collectives mais pour cet homme mort au nom de l'Empereur, d'abord enterré anonymement, toute une série de circonstances devaient en décider autrement, notamment le passage à Villers-Cotterêts d'un de ses anciens camarades qui permit de l'identifier. Cet exemple illustre comment la mémoire des soldats de l'Empire se construit difficilement, en marge des instances officielles, peu enclines, après 1815, à honorer le souvenir napoléonien.

22 FÉVRIER : *Assemblée générale annuelle.*

Elle est suivie d'une lecture d'un petit livre curieux, anonyme, daté de 1729 et intitulé *Description galante de la ville de Soissons avec recueil de pièces fugitives*. Son titre, par l'adjectif « galante », est attirant mais, par le terme « fugitives », prévient qu'il s'agit d'un recueil léger et sans prétention. À cette date se tenait à Soissons le congrès de la paix ; une grande animation régnait en ville avec les ambassadeurs, les congressistes qui siégeaient dans le vieux château des comtes, à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville. En dehors des réunions de travail, tout le monde se divertissait ; de somptueux dîners et des fêtes galantes étaient organisés qui permirent aux gazetiers de l'époque d'écrire de bons articles. C'est donc dans cette atmosphère d'oisiveté et d'insouciance que se situent les intrigues et les anecdotes de ce livre.

22 MARS : *Les fermes fortifiées du Soissonnais au moyen âge.*

Notre président, Denis Rolland, explique les recherches qu'il a entreprises depuis plus de vingt ans sur ce très vaste sujet. Dès le XII^e siècle, les abbayes ont fait édifier des granges monumentales dans leurs exploitations agricoles. Quelques exemplaires sont encore en bon état ; celles du Soissonnais sont moins bien conservées. Ces édifices présentaient tous les mêmes caractéristiques : ils étaient constitués de trois nefs délimitées par deux rangées d'arcades ogivales. Dans le Soissonnais, la largeur totale hors d'œuvre variait de 17 à 19 mètres, pour une longueur de 24 à 48 mètres. L'un des pignons était percé d'ouvertures rectangulaires ou ogivales. L'autre pouvait être muni d'un poste de guet généralement constitué d'une échauquette couronnant le pignon. La quinzaine de fermes présentées à l'aide d'images inédites appartenaient aux abbayes de Saint-Jean-des-Vignes, Notre-Dame et Saint-Médard. Dans la cour de ces fermes, la grange monumentale s'adossait au mur de clôture. Toutes ces exploitations possédaient des chapelles qui ont toutes disparu. Les autres bâtiments, écuries, étables, etc. étaient probablement des constructions modestes car elles n'ont laissé aucune trace.

19 AVRIL : *Soissonnaises et pourtant champenoises ! La singulière histoire des communes des vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole (1908-2008).*

M. Guy Marival explique la situation des ces communes des vallées de l'Aisne et de la Vesle qui ont toujours partagé avec la Marne une histoire viticole commune car les vignes que l'on y cultive ne diffèrent en rien de celles du reste du vignoble champenois, tant par les cépages que par les façons culturales. Les vins produits ont la finesse et le degré alcoolique des très bons crus de la Marne et beaucoup sont champagnisés à Reims. Mais un climat de suspicion règne entre les producteurs et les maisons de champagne, les premiers, rassemblés dans un syndicat, reprochant aux secondes d'utiliser des vins issus de raisins venant de Bourgogne, de la vallée de la Loire et même de l'étranger. En vertu d'une loi de 1905 sur les fraudes dans la vente des vins mousseux, une commission consultative avait été constituée afin de délimiter les territoires ayant droit à l'appellation « vins de champagne ». Ses travaux ont eu pour conclusion un décret de décembre 1908 intégrant 9 communes du canton de Vailly et 27 du canton de Braine dans la « Champagne viticole délimitée ». Mais la Marne était majoritaire dans cette commission et leur admission ne fut obtenue que grâce à l'action énergique du député de l'arrondissement de Soissons, Emile Magniaudé, faisant valoir les raisons historiques, géographiques, géologiques et culturelles de cette région de l'Aisne pour bénéficier de l'appellation champagne.

Après la Grande Guerre, qui n'épargne pas non plus les plants de vigne dans ces vallées proches du Chemin des Dames, le vignoble n'est pas reconstitué ou alors avec des cépages donnant des vins de consommation courante et sur des surfaces dérisoires par rapport à l'encépagement d'avant la guerre.

Aux termes d'une loi de 1927, des commissions communales doivent être créées pour proposer les parcelles plantées en vignes qui peuvent conserver l'appellation « champagne » mais moins de la moitié de ces communes ont effectué les démarches demandées. Les documents seront transmis et examinés par une commission départementale en 1936 qui conclut au maintien des vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole. Reste à en établir le report sur les plans cadastraux. La mission est confiée à l'INAO mais ses travaux ne commencent réellement qu'en 1957. Le rapport des experts adopté par l'INAO ne sont remis aux communes qu'en 2000 et le verdict est sans appel pour les deux cantons de l'Aisne : « La commission propose de ne retenir aucune des parcelles visitées dans l'aire de production des vins à Champagne ». Celui-ci est contesté par la chambre d'agriculture de l'Aisne et, après ce choc, une « association pour la délimitation « Champagne AOC » dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle » est créée. À ce jour, ses multiples interventions et celles de la chambre d'agriculture n'ont pas encore mis un terme à la longue histoire de la vigne dans le Soissonnais.

18 OCTOBRE : *De la « halte pour avions » aux Ailes soissonnaises d'aujourd'hui.*

M. Jean-Paul Loublier a retenu l'attention de son auditoire en développant ce sujet d'histoire locale : l'aviation à Soissons depuis la première intention de créer un aérodrome jusqu'à nos jours. Différentes étapes jalonnent ce parcours. Tout

commence en 1912. La guerre menace ; le maire de Soissons envisage pour sa ville un avenir aéronautique et fait part au ministre de la Guerre de sa volonté d'acquérir un terrain destiné à une halte pour avions pouvant servir en temps de guerre. Dans sa réponse, le ministre propose plus modestement, à proximité de la ville, une halte d'atterrissage ne comportant que quelques hangars. Celle-ci est ouverte en avril 1914 mais, durant toute la guerre, elle est sous la menace des batteries allemandes et n'est guère utilisée. Par la suite, différentes opportunités permettent d'aménager un autre terrain communal – l'ancienne ferme St Crépin – se prêtant mieux à l'atterrissage des avions. Le Club aéronautique soissonnais est créé en 1926 ; c'est une section de l'Aéro-club de l'Aisne basé à Saint-Quentin qui sollicitera la location du champ de Saint-Crépin comme terrain auxiliaire. Le Club aéronautique soissonnais est reconnu officiellement en 1933. L'activité se développe avec des essais de nouveaux appareils comme le « pou du ciel ». En 1940, c'est la guerre et l'occupant interdit tout usage du terrain, sauf en 1942 pour la pratique de l'aéromodélisme. Après 1945, des travaux d'infrastructure très importants sont entrepris, le vol à voile attire de nombreux élèves. Les activités sur le terrain ne cessent de s'accroître avec l'arrivée de nouveaux matériels. Tous les ans, une journée portes ouvertes comportant un spectacle aérien, des baptêmes de l'air sur avions, hélicoptères et planeurs, est très prisée des Soissonnais. La pratique de cette plate-forme de Soissons n'était pas dangereuse mais délicate de par son environnement. De nombreux obstacles cernaient ce petit terrain : piscine, cheminées, arbres nombreux, tennis couvert, cynodrome, etc. Son transfert est donc décidé ; en mai 1989 débutent les travaux des infrastructures d'un nouvel aérodrome sur le plateau de Courmelles et le 31 mai 1991 le dernier planeur atterrit à Soissons.

13 NOVEMBRE : *Les moulins.*

Au cours de notre conférence-dîner annuelle, notre président explique l'origine des moulins et particulièrement des moulins à eau dans notre région. Au moyen âge, seuls les titulaires de fiefs possédant la justice avaient le droit d'user du cours d'eau traversant leur domaine pour y ériger un moulin. Comme le four, le moulin était banal. Les habitants de la seigneurie étaient tenus d'y faire moudre leur grain sous peine d'amende mais leur nombre devenant important, cette astreinte disparut au XVI^e siècle. Toutes les conditions étaient requises pour que beaucoup de moulins à eau se créent en Soissonnais : un pays riche, une agriculture prospère avec des terres à blé et des cours d'eau nombreux. Par exemple, le ru de Retz entre l'Aisne et sa source à Puiseux comptait au moins douze moulins et sur la Crise, quatorze usines se succédaient sur un parcours d'une quinzaine de kilomètres. L'installation de plusieurs moulins sur un même cours d'eau était une source de conflit entre meuniers et riverains. Chacun devait régler la hauteur de sa vanne en fonction du débit du moment afin d'assurer le fonctionnement convenable de son usine sans trop relever le plan d'eau en amont pour ne pas perturber le moulin précédent ou inonder les riverains. Les premiers moulins étaient entraîn-

nés par une roue à aubes de 3 à 5 mètres de diamètre et de 1 à 2 mètres de largeur ; par la suite, certains moulins posséderont plusieurs roues à aubes et compteront jusqu'à 8 meules. L'apparition de la machine à vapeur a été le signal de leur disparition que la Grande Guerre a parachevée. Ceux qui avaient été endommagés par les combats n'ont jamais été relevés.

13 DÉCEMBRE : *Les troupes italiennes en France pendant la première guerre mondiale.*

M. Julien Sapori apporte un éclairage sur l'engagement italien durant cette guerre par l'analyse du livre qu'il vient de publier sur ce sujet. Après avoir évoqué la création et la rapide disparition de la Légion garibaldienne, son étude explique comment l'Italie s'enfonce dans le conflit aux côtés de l'Entente. Elle examine l'organisation des troupes italiennes en France, celle des travailleurs et la présence de l'aviation italienne. Que reste-t-il de cet épisode militaire au seuil du XXI^e siècle ? Pas grande chose, il faut bien le reconnaître. Aujourd'hui, le souvenir de ces dizaines de milliers de soldats italiens qui vinrent donner leur jeunesse et, parfois, leur vie, à la France, au moment le plus tragique de son histoire, a presque entièrement disparu. Le fascisme et la deuxième guerre mondiale sont passés par là et, dans la mémoire collective française, l'Italie du XX^e siècle est davantage perçue comme l'alliée d'Hitler que comme l'amie du poilu. En Italie même, leur sort est rarement évoqué, les souvenirs de la Grande Guerre participant du discrédit général qui frappe aujourd'hui cette gigantesque boucherie dans laquelle l'Italie se précipita de façon inconsidérée et qui fit, finalement, le lit du fascisme. Le gigantesque mémorial dont la construction avait été prévue à Bligny, dans la Marne, n'a jamais vu le jour.

Sorties

24 MAI : *Visite du mémorial de l'internement et de la déportation à Royallieu.*

Ce mémorial a fait l'objet d'aménagements récents et c'est l'un de ses responsables, M. Le Goff, qui nous a accompagnés de ses explications tout au long de la visite de l'ensemble des bâtiments. Ce site fut utilisé en 1914-1918 comme parc à aérostats, puis comme hôpital militaire, avant de devenir la caserne du 54^e régiment d'infanterie et du 67^e régiment d'artillerie. Fin juin 1940, l'armée allemande réquisitionne Royallieu, redevenu hôpital militaire et, en septembre, l'aménage pour recevoir des prisonniers de guerre français et alliés. À la mi-juin 1941, Hitler dénonce le pacte germano-soviétique et commence alors l'arrestation en masse des ressortissants russes, blancs et rouges, sans distinction politique. Ils sont encasernés à Royallieu qui devient une nouvelle anti-chambre de la déportation. Car Royallieu ne fut pas un camp de concentration ou d'extermination mais un lieu de regroupement des ennemis de l'occupant, le premier centre de déportation des prisonniers politiques, dont les résistants de France.

Au fil du temps, Royallieu passa presque pour un lieu de sécurité, une oasis où l'on ne faisait qu'attendre un transfert en Allemagne pour y affronter des travaux réputés pénibles, réputation qui cacha jusqu'au bout les sinistres réalités des camps allemands. En tout, il vit passer une vingtaine de nationalités : Italiens, Espagnols, Nord-Africains, Asiates, des civils britanniques, des civils américains aussi mais qui, d'un pays neutre, bénéficièrent d'un régime moins sévère avant d'être transférés vers leur patrie. La garde du camp était assurée par la Wehrmacht mais l'organisation des transferts, embarquements et transports, l'était par les SS. La récente ouverture du musée y a amené de nouveaux témoins, dont beaucoup directs, mais évidemment de plus en plus rares, ce qui permettra de compléter les archives avec d'autres récits, anecdotes et objets souvenirs et d'affiner les statistiques sur le nombre d'internés et de déportés. On cite actuellement 50 000 déportés sur 54 000 internés.

14 JUIN : *Visite de la ville de Senlis.*

Cette découverte de la ville s'est faite sous la conduite de M. Béchet, président de la société historique locale. Il serait trop long d'entrer dans le détail de tous les lieux visités. Toutes ces rues, ces maisons, ces porches constituent un décor ancien qui attire sans cesse le regard. Citons quand même les principales étapes :

- l'incontournable cathédrale,
- la chapelle de Saint-Frambourg, fondée au X^e siècle, qui conservait autrefois les reliques de ce saint.
- l'église Saint-Pierre, fondée en 1029, qui était le siège d'une des huit paroisses de la ville.
- l'abbaye de Saint-Vincent fondée par Anne de Kiev en 1063 ; celle-ci était la fille de Iaroslav, grand duc de Russie, qui épousa Henri I^{er}.
- l'hôtel Saint-Germain, belle bâtisse du XVII^e siècle.
- enfin, les arènes datant des dernières années du premier siècle après Jésus-Christ.

Divers

EN JUIN

Publication du quatrième volume de la cinquième série de nos *Mémoires du Soissonnais*.